

Médailles en argent de 1. classe :

A M. Auguste Gruson, lieutenant des sapeurs-pompiers à Wazemmes, qui a fait preuve de dévouement dans un incendie. M. Gruson, qui compte 18 ans de service, a déjà obtenu une médaille en argent de 2. classe.

A M. Edouard Boderlignie, potonnier à Douai, qui s'est dévoué dans quatre circonstances différentes pour sauver des personnes en danger de se noyer. Il a déjà obtenu une médaille en argent de 2. classe.

MM. Florentin Cacheval et Adolphe Songenet, sapeurs-pompiers à Watten, qui se sont distingués dans un incendie. Ils avaient déjà obtenu des médailles de 2. classe.

Médailles en argent de 2. classe :

A M. Louis Millescamps, serrurier à Lille, qui a exposé sa vie dans plusieurs circonstances.

A M. Joseph Pigache, sapeur-pompier à Watten, qui s'est distingué dans un incendie le 28 décembre.

A MM. Louis Rigaut, lieutenant des sapeurs-pompiers à Illies, et François Flament, sergent des sapeurs-pompiers à Marquillies, qui se sont aussi distingués dans un incendie qui a éclaté à Illies le 2 août 1856.

A M. Jules Cornille, caporal des sapeurs-pompiers à Roubaix, qui s'est dévoué en occupant un poste périlleux dans un incendie.

A M. Georges Glotte, élève musicien au 1. régiment de cuirassiers à Lille, qui a été précipité de la hauteur d'un premier étage en arrêtant les progrès d'un incendie.

Les administrateurs de la Compagnie du chemin de fer du Nord ont l'honneur de convoquer MM. les actionnaires pour le 30 avril 1857, à 3 heures de relevée, à la Salle Sainte-Cécile, rue de la Chaussée-d'Antin, 49 bis, en assemblée générale ordinaire, conformément à l'article 34 des statuts, à l'effet d'entendre le rapport du Conseil d'administration et de statuer sur les comptes annuels de la Société.

Et éventuellement, en assemblée générale extraordinaire, en vertu de l'article 41 des statuts, pour délibérer sur la concession demandée des lignes ci-après :

- 1° Un chemin de fer de Paris à Soissons;
- 2° Un chemin de Rouen à Saint-Quentin par Amiens et Ham;
- 3° Un chemin de Boulogne à Calais, avec embranchement sur Marquise;
- 4° Un chemin destiné à desservir les houillères du Pas-de-Calais;
- 5° Un embranchement de Senlis à Chantilly.

Conformément à l'art. 36 des statuts, il faut, pour avoir droit d'assister à l'assemblée générale, être possesseur de quarante actions au moins. Les titres et, s'il y a lieu, les procurations doivent être déposés, avant le 15 avril 1857, à Paris, au siège de la Société, place Roubaix, 24, ou à Londres, chez MM. N.-M. Rothschild et fils.

(Journal des Chemins de fer).

Voici, à propos de la comète, un curieux passage de la chronique de Jean de Troyes :

« Le lundy, dix-huitième jour du mois de novembre 1465, advint à Paris, à six heures du matin, qu'une comète y cheut, en resplendissant de feu qui dura longtemps. Et estoit telle qu'il sembloit que toute ladite ville feust en feu et flamme. Et de cette épouvantable et merveilleuse chose, ung homme, en place de Grève, qui, à ladite heure, allait ouïr la messe au Saint-Esprit, fust de si très espouvanté qu'il en devint fol et perdit son sens et entendement. » — Vol. 16, p. 332, de la Collection de Petitot.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

d'armes couleur de feu, si richement brodée que le comte de Flandre ne l'eût pas trouvée indigne de lui, même pour un tournoi; son baudrier, brodé en perles, et le glaive étincelant qui pendait à son côté avaient été offerts autrefois à son père par les villes de la Flandre: ses longs cheveux noirs s'échappaient de son modeste chaperon blanc et se déroulaient en boucles sur ses épaules; il tenait sa hache de la main gauche.

Son aspect surprit et fit trembler Alice, quoique ses yeux ardents s'attachassent sur elle avec plus de douceur que de coutume.

— La rose a pâli, dit-il en lui tendant la main, mais elle n'en est devenue que plus belle. Mon père tenait dans ses mains la puissance de la Flandre entière; un bien plus précieux encore est dans les miennes, s'écria-t-il absorbé dans ses contemplations. Viens, Alice, suis-moi au pied de l'autel, et deviens en dignité ce que tu es déjà en beauté: la première des dames de Gand.

— Je vous invite à un repas simple, dit-il en s'adressant à la mère. La cité voulait m'offrir à l'Hôtel-de-Ville un somptueux banquet d'honneur: je l'ai refusé par égard pour la misère du pauvre et pour la modestie d'Alice; mais je ne pouvais désigner l'escorte des métiers, qui sont prêts à nous recevoir. — Viens, ma bien-aimée, mettez le comble à mon bonheur.

— Si je dois vous accompagner, laissez-là votre hache, dit Alice.

— Et pourquoi déposerais-je ce signe de ma puissance? demanda-t-il avec surprise.

— N'est-elle pas souillée du sang de celui qui, en prenant ma défense, est devenu victime de sa compassion?

Une vive rougeur colora le visage d'Artevelde; il lança sur Alice un regard courroucé; mais aussitôt il jeta loin de lui sa hache. — Viens! s'écria-t-il en la saisissant vivement par la main et il l'entraîna.

Samedi, à deux heures de l'après-midi, S. E. M. le cardinal Morlot, archevêque de Paris, a pris possession de son siège archiepiscopal, et a été installé solennellement à Notre-Dame, selon le cérémonial accoutumé, en présence d'une foule innombrable, que l'église métropolitaine pouvait à peine contenir.

Le chœur de la cathédrale était occupé par MM. les chanoines honoraires, les curés du diocèse, les vicaires des paroisses, les directeurs et les élèves du grand séminaire diocésain. On remarquait parmi eux M. le cardinal archevêque de Bordeaux, M. Chalendon, archevêque nommé d'Aix, M. l'évêque de la Réunion et plusieurs autres dignitaires du clergé.

Deux membres du chapitre métropolitain délégués sont allés prendre S. Em. le cardinal Morlot à la communauté des Lazaristes et l'ont amené au parvis Notre-Dame, où M. Morlot a été reçu processionnellement par le chapitre. Le président du chapitre lui a présenté la croix, l'eau bénite et l'encens, puis le chœur a entonné le motet *Ecce sacerdos magnus*. M. l'archevêque s'est placé sous le dais de velours porté par quatre chanoines et s'est dirigé vers le maître-autel, où il a fait sa prière.

Monseigneur est ensuite monté à l'autel, accompagné du président du chapitre, et tous deux ont posé la main droite sur l'autel et l'ont baisé. Ensuite, le président s'est dirigé vers la chaire archiepiscopale, il s'est d'abord assis, puis a fait asseoir Son Eminence pour le mettre en possession de son siège.

A ce moment, la croix archiepiscopale a été apportée, tandis que le chœur entonnait le cantique: *Benedictus dominus Deus Israel*.

Après ce cantique, le théologal, montrant au peuple les bulles du nouvel archevêque transcrites sur les registres capitulaires, a proclamé l'installation en ces termes:

« L'éminentissime et révérendissime François-Nicolas-Madélène Morlot, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre des saints Nérée et Achillée, est présentement en possession de l'archevêché de Paris, et voici ses bulles. »

Après cette proclamation, le bourdon et les cloches de la cathédrale ont sonné à toute volée, le chœur a chanté le *vicat*, et Son Eminence a pris place au fauteuil, à l'autel pour y recevoir au baiser de l'anneau pastoral le chapitre métropolitain et le clergé du diocèse. Pendant ce baiser, le chœur a repris le psaume *Memento Domine David*.

M. l'archevêque, entouré des membres du chapitre, a été conduit processionnellement dans l'église, et a donné sa bénédiction aux assistants, puis il est entré dans la salle capitulaire, où il a pris possession du siège du président, ainsi que de la croix du chapitre.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction pontificale. Alors Monseigneur, reconduit à la porte principale avec le cérémonial accoutumé par le chapitre métropolitain, et accompagné par lui, est sorti de l'église et s'est rendu à son palais archiepiscopal.

Nouvelles & Faits divers.

On nous annonce qu'il se forme en ce moment à Bruxelles un nouvel établissement d'assurances contre le bris des glaces et vitrages, dont les prospectus et conditions seront publiés sous peu. Où diable l'assurance va-t-elle se nicher.

— Les habitués du marché au poisson, à Courtray, se sont réunis avant-hier, à l'hôtel de l'Aigle-d'Or, pour le banquet offert par eux à M. Dominique Houttekindt, nommé récemment commissaire de la minque de Courtray.

On cite, au sujet de cette réunion, un fait des plus honorables et dont l'auteur est M. L. D.

Au moment du dessert, une collecte fut faite par lui et, après avoir annoncé l'intention d'en remettre le produit à un père de famille qu'une perte récente dans son commerce venait de ruiner, M. L. D. ajouta un billet de banque de mille francs et fit remettre immédiatement cette somme au domicile de l'infortuné.

Le lendemain, on apprenait que la personne secourue si généreusement par M. L. D. avait contribué, il y a quelques années, à lui faire le plus grand tort dans son propre commerce. Cette manière de se venger d'un ennemi est au-dessus de tout éloge.

— On se rappelle, dit le *Journal de Charlevoi*, qu'il y a quelque temps nous avons parlé d'un riche planteur de l'île Maurice qui, venu pour la première fois en Belgique, s'est arrêté à Farcienne, pour y faire visite à un prêtre à qui il avait des lettres à remettre de la part d'un missionnaire catholique.

Nous ajoutons qu'ayant séjourné dans cette commune, il s'y était épris d'une demoiselle de Farcienne à laquelle il avait offert, avec sa main et son cœur, ses riches plantations, ses domaines et ses esclaves.

Ce mariage a été célébré cette semaine. Le nom du mari est M. Louis Mazeri, et celui de son épouse M. Hortense Colie, fille de M. le receveur des contributions de Farcienne. Les époux, après avoir célébré magnifiquement leur union, sont partis pour la France et iront s'embarquer à Marseille.

— On lit dans le *Times* du 22 :

Une nombreuse réunion de négociants et de manufacturiers a eu lieu, hier, à l'hôtel de ville de Manchester. Cette réunion avait pour objet de former une association qui se propose d'encourager la culture du coton partout où cela sera possible. L'assemblée était présidée par M. Cheetham, membre du parlement.

On remarquait, parmi les personnes présentes, MM. Hadfield, R. N. Phillips, membres du parlement, Bazley, Ross, John Peuder, E. Ashworth et J. Simpson. Le président a fait connaître la situation actuelle de la culture du coton et la perspective qu'elle présente dans les diverses parties du monde; il a démontré la pressante nécessité d'accroître sa production par tous les encouragements possibles.

— Nous lisons dans les journaux hollandais :

« Le nommé D..., père d'une nombreuse famille dont il gagne à peine la subsistance quotidienne, exerce à Utrecht un petit commerce de concert avec un habitant de Rotterdam. Il y a quelque temps, D... prit de la caisse commune sans en avertir son compagnon, une petite somme avec laquelle il acheta un vingtième lot de la loterie de l'Etat, se proposant de restituer plus tard cette somme à la caisse. La fortune le favorisa, et il gagna le prix de 20,000 florins. Aussitôt D. expédia à son compagnon de Rotterdam une dépêche télégraphique dans laquelle il annonçait l'intention de lui faire parvenir la moitié de son gain. »

— On écrit de Kehl, 14 avril :

« Une branche d'industrie de nouvelle espèce vient d'être découverte à Kehl. Depuis quelque temps un Wurtembergeois s'était établi à Kehl; pourvu d'un passeport pour lui et un compagnon de voyage, il traversait souvent le pont du Rhin, sous prétexte d'affaires commerciales sur la rive française.

» Le 10 avril, il se présenta de nouveau au péage avec un compagnon de route, lorsque le gendarme badois Arnold, de garde au pont, crut s'apercevoir que ce compagnon du Wurtember-

geois ne ressemblait pas à celui qui l'avait accompagné précédemment. Il conçut des soupçons et interpella les deux passants, en leur demandant le but de leur excursion en France.

» L'individu qui accompagnait le Wurtembergeois, se troubla et finit par dire au gendarme : — Vous savez sans doute déjà, par le télégraphe, que je suis l'employé Müller, poursuivi pour détournements de fonds. Mon Dieu! je vais avoir pour quatre années de réclusion!

» Aussitôt les deux compagnons furent arrêtés et transportés à Kork. Or, le Wurtembergeois en question est un nommé Faul, originaire d'Ulm, qui s'était établi à Kehl et avait entrepris l'industrie de transporter, au-delà de la frontière, les individus poursuivis judiciairement en Allemagne. Grâce au passeport qu'il possédait, qui portait son nom et celui d'un compagnon sans indication de personnes, il déposait moyennant finance, sur la rive française, tous les industriels ou voleurs qui l'honoraient de leur confiance.

» Le prix stipulé par le dernier, le nommé Müller, grâce à la naïveté duquel tout a été découvert, avait été de 400 florins. Le commerce de Faul était donc assez lucratif. »

(Courrier du Bas-Rhin).

— M. de Laboulie, qui a attaché son nom à une loi des plus morales, la loi des signatures dans les journaux, contient un jour l'historiette suivante, dont a été le héros un certain M. Masson, avocat du barreau de Carpentras.

M. Masson recevait le dossier d'un client; or, ce client, dans tous ses précédents procès, avait négligé tout détail pécuniaire, se reposant sur une reconnaissance absolument platonique du soin de témoigner sa gratitude à son avocat.

Cette fois, le plaideur comprit que cette monnaie de singe ne pouvait pas avoir cours plus longtemps, et il dit à M. Masson, en lui remettant le dossier :

— Ces jours-ci, monsieur, j'aurai le plaisir de vous apporter moi-même vos honoraires. Car ajouta-t-il en riant par avance de l'esprit qu'il allait montrer, les honoraires sont les lumières de l'avocat.

— L'idée est juste, répliqua M. Masson; c'est pourquoi je vous prierais de noter cette observation, que vous ne trouvez pas moins juste que votre idée: c'est que les lumières qui précèdent éclairent mieux que les lumières qui suivent.

Le mot a fait fortune; il est presque devenu proverbial; aussi, dans les barreaux des cours impériales d'Aix et de Montpellier, on ne se demande plus: Avez-vous été honoré? mais bien: Avez-vous été éclairé?

A quoi on répond quelquefois: Non, je suis encore aveugle.

Hâtons-nous de dire que cette cécité est plus accidentelle que normale, et la preuve, c'est que dans les deux barreaux déjà cités, on nous signale des avocats qui, l'année dernière, ont recueilli pour cinquante mille francs de lumières. Certes, ceux-là ne sont pas aveugles, et c'est le cas de dire, au contraire :

Ils ont d'assez beaux yeux pour des yeux de province.

— Il y a quelque temps, la scène suivante se passait au théâtre d'une petite ville de province, devant un parterre d'ordinaire assez turbulent :

A la fin du spectacle, le régisseur vint, suivant la coutume conservée dans certaines villes, annoncer au public les prochaines représentations :

« Demain, messieurs, dit-il, il y aura relâche; après-demain, nous jouerons le *Philosophe sans le savoir*. » Le maire de la ville se lève à ces mots, et paraissant sur le devant de sa loge : « Sans le savoir! s'écria-t-il; non, non, mes-

sortir de sa bouche; elle pleurait seulement quelquefois dans le sein de sa mère, quand elles étaient seules et que le passé lui revenait, malgré elle, à la mémoire. Mais elle ne se plaignait pas, car son mari lui témoignait de l'affection, imposait silence à son humeur fougueuse et avait soin, quand il se croyait obligé d'user de rigueur, de le cacher à son épouse. Il l'aimait avec passion, et peu à peu il sut apprécier son noble cœur. Alice, de son côté, s'apercevait qu'il ne négligeait rien pour tâcher de la rendre heureuse, faisant même souvent de très-grands efforts pour retenir sa colère et modérer l'emportement de ses passions farouches; elle en était reconnaissante, et ce sentiment lui facilitait l'accomplissement de ses devoirs.

Artevelde était accablé sous le poids de bien des inquiétudes et des chagrins, mais Alice n'en ressentait pas les effets, et, quand il revenait de l'assemblée du peuple, où il avait été assailli de milliers de plaintes et de demandes, il ne tardait pas à recouvrer auprès d'elle toute sa sérénité. Vandebosch lui-même, qui était également en proie aux soucis et plus attaché que jamais à Philippe, dit un jour à la jeune épouse : — Par Dieu et par St-Michel, noble dame, vous avez opéré un véritable prodige, vous avez apprivoisé le tigre. Toute la ville de Gand vous en sait gré, et pour vous mille bénédictions s'élèvent tous les jours vers le ciel.

Ces paroles furent bien douces pour le cœur d'Alice, et la consolante pensée de produire du bien, allégea sensiblement son chagrin; sa ferme volonté d'oublier entièrement le passé, et le sentiment rigoureux de ses devoirs lui appliquaient les aspérités du chemin, et elle se sentait peu à peu moins malheureuse.

Les semaines et les mois s'écoulaient, et les

roux qui étincelaient dans vos yeux, dit-elle, en voyant son front se rembrunir.

— Continue, Alice, je t'écouterai avec calme, répondit gracieusement Philippe, touché de la douceur angélique de son langage.

— Ne craignez rien, poursuivait-elle, j'ai rompu avec tout le passé, nul souvenir, nul désir ne troublera mon cœur, je vous resterai fidèle jusqu'à la mort. Fournissez-moi l'occasion d'apprécier la noblesse de vos sentiments, soyez humain, et l'amour suivra l'estime. Je ne cesserai de remplir mes devoirs et resterai fidèlement à vos côtés, le malheur vint-il même à fondre sur vous. Prenez ma main comme preuve que je dis la vérité, ayez confiance en moi, ayez de l'indulgence pour votre épouse, et Dieu conduira tout pour le mieux.

— Noble femme! s'écria-t-il en la serrant dans ses bras avec une franche cordialité, je ne suis pas d'un naturel si méchant que tu le crois, car j'apprécie mon bonheur; mais ne manque pas non plus de confiance en moi et ne réponds pas si froidement à l'ardeur de mes transports.

— Vous en demandez trop, messire. — Vous êtes par trop exigeant. Il y a dans ce monde des choses qu'on n'obtient qu'avec le temps; soyez indulgent!

Il lui tendit amicalement la main, et, toute la journée, il parut n'être occupé que de son bonheur et de sa jeune épouse; il était redevenu le même Philippe Artevelde qu'il était avant son élévation au gouvernement de la ville.

X.

Alice paraissait se faire à sa destinée; son père n'entendait jamais la moindre plainte

rap- car- ent- con- cha- exp- que- qui- tât- et- son- oub- s'ét- un- sur- la- n- pré- que- dev- de- tou- elle- pén- son- heu- Van- con- plus- cria- influ- cont- eng- cet- son- de- V- Phil- à ro-